

**Compte-rendu de la réunion des référents de proximité
Etablissement Autres Hôtels
24 septembre 2024**

Fin de réunion : 09 h 30

Cheffe d'établissement
Responsable Relations sociales

- Hôtel Cheyenne :
 - ✓ l'auvent de la bagagerie est finalisé
 - ✓ Installation de palissades dans le cadre du démarrage des travaux liés au projet d'extension du North Coral Parking
- Ranch Davy Crockett : le comptoir de la caisse du restaurant la Taverne a été installé (3 positions dont une PMR)
- Saison Halloween du 1 octobre au 3 novembre.
- Les soirées Service Award se tiendront au centre de convention du Disney Hôtel New York® – The Art of Marvel, les 22,23 et 24 octobre 2024

La Responsable des Relations Sociales a transmis les dernières données relatives aux effectifs :

Effectifs au 31 août 2024

ECAutres Hotels

	31/08/2024	31/08/2024	31/08/2024	31/08/2024					
			CDI	CDI	Grand Total		AMN	NCA	NCA
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin		Dont Alternants	Masculin	Féminin	Masculin
				23	48	71			
AMA				18	36	54			
AMN		1	1	49	82	133		1	2
NCA		60	45	465	382	952		1	2
TOTAL		61	46	555	548	1210			

Actualité sociale :

🌈 Négo NAO de septembre 3^{ème} réunion le 26 septembre prochain

2. Echanges sur les réclamations remontées par les référents de proximité en application de l'accord CSE selon les thématiques & sous rubriques identifiées.

Point Opérationnel :

Il a été fait état d'un manque de personnel dans le service du petit déjeuner et au niveau de la plonge de l'hôtel Cheyenne : Faire appel aux intérimaires qui arrivent à 7h et qui doivent être formé (formation accueil au poste obligatoire qui dure à peu près 1h 30) impacte réellement le service et l'organisation du travail et augmente la pénibilité. Il est demandé de réagir face à cette problématique et des mesures efficaces pour préserver la santé des salariés.

Pour la plonge, comme pour le petit déjeuner, nous étions bien dans nos courbes pour la planification. Le « manque de personnel » est lié à de l'absentéisme au quotidien.

Nous suivons les processus, la demande de remplacement par des salariés du déploiement ou de l'intérim est aussitôt faite, suite au ticket d'absence de nos salariés.

Néanmoins, en cas de demande d'intérim, un délai de carence de 48h peut-être appliqué.

Pour l'accueil de nos « salariés d'un jour », un accueil au poste réduit est prévu pour les intérimaires et les salariés de déploiement, pour limiter l'impact sur les opérations.

A savoir qu'un accueil au poste a effectivement une durée de 1h30, mais qu'il peut être réalisé en plusieurs parties. Seuls visiter le lieu de travail, d'en faire repérer les dangers spécifiques et présenter / démontrer / faire pratiquer les équipements reste fondamental avant la prise de poste.

*Les 1h30 sont **recommandées** pour une personne découvrant le métier / l'entreprise / le lieu de travail. Des séquences peuvent être raccourcies à condition que le formateur vérifie l'acquisition des connaissances associées.*

Il reste fondamental de visiter le lieu de travail, d'en faire repérer les dangers spécifiques et présenter / démontrer / faire pratiquer les équipements.

L'accueil au poste doit être fait avant la prise de poste pour les équipements et activités présentant un risque fort. Jusqu'à une semaine pour le reste.

Point Rémunération & Avantages sociaux

La déclaration du défraiement kilométrique pose un réel problème au cast member. Ils reçoivent des notifications sur le people doc leur indiquant qu'ils allaient recevoir un avertissement à la prochaine erreur de déclaration du nombre de jours). Nous avons déjà donné notre avis sur ce système qui n'arrange pas tout le monde dans le passé et nous sommes face maintenant à une situation qui pénalise encore plus les salariés. Vous nous avez informé de la période test de ce système, y-aura-t-il un changement ? Les salariés veulent savoir ce qui les attend en matière de déclaration.

La Cheffe d'établissement rappelle que le point lié aux défraiements kilométriques fait partie de la négociation NAO qui est en cours. Les salariés seront informés à l'issue de celle-ci des potentielles évolutions.

Pour ce qui concerne les déclarations liées au frais kilométriques, il est important que les cast members veillent à leur exactitude.

Point divers : Costuming de l'hôtel Cheyenne

Le costuming de l'hôtel Cheyenne ouvre à 6h30, cela provoque des retards pour les cast members qui ont besoin de leur costume et surtout pour les intérimaires, les déploiements et les casts transférés.

Les intérimaires commencent à 7h00 au petit déjeuner et à 8h00 en Plonge, aucun problème, à notre connaissance, pour des difficultés de prise de costume.

Dans le cas éventuel qu'un Cast Member ait sa prise de poste avant 6h30, il leur est demandé de prendre leur costume la veille. S'ils sont en retard c'est qu'ils n'anticipent pas la prise de leur costume.

Point divers traité

Manque de tailles pour les costumes au rayon restauration au Costuming. Le personnel du petit-déjeuner et du housekeeping utilise le même costume, aussi le personnel GFL et le dîner. C'est pénalisant et aussi humiliant dans un certain sens pour certains cast member qui ne trouvent pas leur taille de costume.

Nous vous demandons d'intervenir pour la commande de taille plus recherchés.

La problématique de stock au costuming avait été identifiée et remontée au management sur place qui a coordonné avec le costuming central, qui a de suite ré-injecté des stocks neufs.

-Une référente de proximité soulève un point concernant la salle de repos extérieure dite « le refuge » au Séquoia Lodge. Voir ce qui pourrait être amélioré notamment concernant une demande de déplacement du point fumeur. La Cheffe d'établissement a pris le point.

La prochaine réunion des référents de proximité aura lieu

Le mercredi 20 novembre 2024 à 09h00,

Les éventuelles réclamations devront parvenir à la Cheffe d'établissement
au plus tard le 01 novembre 2024.



Cheffe d'Etablissement
Autres Hôtels